

Les jeunes inégaux face au passage à l'âge adulte

Les enjeux de la transition à la majorité ont été mis en discussion dans le cadre d'un colloque réunissant professionnel·les du social, de la formation et de la santé, en avril à Genève.



© Joshua Rawson-Harris / Unsplash

Les ressources dont disposent les jeunes au moment de la transition à la majorité varient largement. Pour mettre en lumière les enjeux liés à ces inégalités, le groupe Action, Réflexion, Prévention, Éducation (ARPE) ^[1] et l'Observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille ^[2] ont organisé un colloque les 16 et 17 avril à Haute école de travail social de Genève. Des représentant·es de l'Hospice général, du Service de protection des mineurs, des institutions genevoises d'éducation sociale, des tribunaux, de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, des Hôpitaux universitaires de Genève, ainsi que des politiques sont également intervenu·es pour évoquer leurs enjeux et difficultés face à la transition à la majorité.

Certaines situations se caractérisent par un manque criant de ressources et des difficultés de gestion administrative et budgétaire. C'est le cas notamment des jeunes concerné·es par la protection de l'enfance, des requérant·es mineur·es non accompagné·es et mineur·es non accompagné·es, ou de tout autre jeune qui connaît une rupture familiale. Dès 18 ans, les jeunes placé·es en institution par le service de protection de l'enfance doivent se débrouiller seul·es. Les professionnel·les qui les accompagnent sont unanimes, s'agissant des problématiques auxquelles ces nouveaux et nouvelles adultes sont confrontés : surendettement, difficultés d'hébergement, problèmes de santé (en particulier de santé mentale), difficultés à activer les aides financières auxquelles ils et elles ont droit, et difficultés d'accès à la formation.

Ce forum a représenté l'une des rares occasions où l'ensemble des actrices et acteurs cantonaux concerné·es par les problématiques liées au passage à la majorité se sont rassemblé·es. Toutes et tous ont relevé que l'autonomie ne se décrète pas, mais s'acquiert progressivement, et qu'il s'avère primordial d'offrir un accompagnement aux jeunes qui en ont besoin dans l'apprentissage de leurs droits et devoirs en tant qu'adultes. Le soutien de la jeunesse n'est pas un coût, mais un investissement à un moment où les jeunes représentent un quart de la population sur le canton de Genève.

« À Genève, 5% d'enfants de chaque classe d'âge sont suivis par la protection des mineurs. 20% des adolescent·es ont recours à un soutien de santé mentale, pour ne citer que ces deux chiffres. Si les droits des mineur·es se muent en responsabilité des majeur·es du jour au lendemain, il est aussi de notre responsabilité de garantir avec souplesse et perméabilité que le cadre qui a pu soutenir les enfants s'estompe certes progressivement, mais sans s'effacer entièrement pour continuer à soutenir les tout jeunes adultes », a déclaré Daniela Di Mare Appéré, directrice générale de la HES-SO Genève.

Plus de 220 personnes ont participé à l'évènement qui s'est tenu durant deux jours à la Haute école de travail social. Des témoignages de jeunes et des données statistiques sont également présentés dans le hall de l'entrée de la HETS, au 16 rue Pré-Jérôme, dans le cadre d'une exposition temporaire.

(Source : [communiqué de presse](#))

^[1] La plateforme ARPE (Action, Réflexion, Prévention, Éducation) est un espace d'échange « métier » qui concerne principalement les équipes éducatives genevoises. Elle est actuellement coordonnée par l'Hospice général.

^[2] L'Observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (OPEJF) est porté par la Haute école de travail social et la Haute école de santé de Genève. Il développe une approche transversale des enjeux contemporains associés à l'enfance, la jeunesse et la famille, avec un ancrage local dans le canton de Genève.

Lire également :

- Marie-Thérèse Hofer, Beatrice Knecht Krüger et Natascha Marty, [«Un cadre approprié sur la voie de l'autonomie»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 22 avril 2024